

Allocution du président de RESAM, Rénald Bernier, congrès 2012



Rénald Bernier

Président du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec

Distingués invités, partenaires, membres des groupements forestiers, mes chers amis. Encore une fois, c'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui. Au cours de la dernière année, j'ai pu échanger à plusieurs occasions avec les groupements forestiers. Malgré tout, il y a beaucoup de choses que je n'ai pas pu vous dire.

Vous méritez plus que quiconque l'estime de tous. Au travers des tourmentes de notre secteur, vous avez su regarder en avant certes, mais vous avez surtout regardé à l'intérieur de vous. Vous avez cherché ce qui nous distingue, ce qui nous permettra d'aller plus loin. Au fil des rencontres, des groupes de travail, des conseils d'administration et d'assemblées générales spéciales, vous avez démontré que les groupements forestiers n'allaient pas regarder la parade passer. Vous êtes monté à bord d'un train et vous le conduisez à plein régime! Merci du fond du cœur! L'État a reconnu le modèle d'affaires des groupements forestiers il y a

un peu plus d'un an. Parce que notre modèle a fait ses preuves, parce qu'il permet des retombées économiques uniques, parce qu'il est un catalyseur de développement dans nos régions, l'État a confirmé le rôle de pierre d'assise des groupements forestiers dans le régime forestier. Ce faisant, l'État stabilise nos organisations en assurant notre part traditionnelle du budget d'aménagement et 75% des nouveaux budgets.

À partir de ce moment, vous avez mis les bouchées doubles pour convenir d'une convention d'aménagement; pour convenir des balises qui définissent notre nature. Vous avez rempli vos engagements et vous pouvez en être fier!

Boris Vian disait que : « Quand on se voit milliardaire, on se voit toujours en train de dépenser le milliard, jamais de le gagner. » D'aucuns pourraient penser que nous avons été privilégiés par le Gouvernement. Ce serait faire fausse route!

L'impact que vous avez aujourd'hui, la reconnaissance qui vous est faite n'est pas un cadeau. Cette reconnaissance est le fruit d'un travail acharné depuis une quarantaine d'années afin de doter les régions des outils nécessaires à son développement.

Je suis tellement heureux de savoir que la quasi-totalité de nos partenaires

ont soutenu la décision 19. Monsieur **ANDRÉ TREMBLAY** l'a d'ailleurs confirmé ce matin.

Reste un partenaire à rallier. À celui-ci, je citerai John Maynard Keynes : « La difficulté n'est pas de comprendre les idées nouvelles, mais d'échapper aux idées anciennes. »

Il est temps de se donner les moyens de développer le plein potentiel de la forêt privée et faire front commun, car comme on dit : « Quand le train est passé, on ne le rattrape pas. »

Encore cette année, c'est avec le dynamisme qui vous caractérise que vous avez créé 3 000 emplois partout dans la province, soit 1 emploi par 8 propriétaires et que 1,5M d'hectares sont

sous aménagement. Ce dynamisme fait aussi en sorte que plus de 75% des propriétaires actifs en aménagement, qui détiennent donc un statut de producteur, font affaires avec leur groupement forestier. On peut dire sans gêne que nous sommes le principal représentant des propriétaires aménagistes au Québec!

Croyez-moi, si quelqu'un vous dit que l'on vous a donné une reconnaissance, arrêtez-le tout de suite, car il fait erreur. Ce que l'on vous reconnaît, c'est ce que vous êtes et c'est ce que vous apportez à notre société.

Bien au-delà de l'application de la décision 19, votre organisation provinciale a mis tous les efforts possibles pour vous accompagner dans cette vague de changements.

Par exemple, nous avons milité avec acharnement afin que les budgets dédiés à la forêt privée soient maintenus. Croyez-moi, avec le nouveau régime

forestier qui arrive, il faudra, à tous les jours, démontrer qu'il est rentable d'investir en forêt privée et bien évidemment, nous sommes en mesure de le faire.

Par ailleurs, nous continuons à travailler avec le MRNF et les partenaires afin d'assurer les meilleures conditions possibles aux travailleurs sylvicoles. Ce sont sur ces personnes que repose la tâche de mettre en œuvre toutes les stratégies qui sont développées. Sans elles, on ne peut espérer atteindre nos objectifs. Nous sommes très fiers d'être l'organisation qui place les besoins des travailleurs sylvicoles au centre des enjeux.

RESAM a continué de regarder en avant en étudiant de nouveaux marchés. Ainsi, après plusieurs années de discussion, nous explorons le potentiel de captation de carbone de la forêt privée. Cette étude pourrait permettre d'offrir à une nouvelle gamme de propriétaires, un service qui n'est pas disponible actuellement.

Nous aurons l'occasion plus tard de regarder en détail les réalisations de RESAM et des groupements forestiers, mais ces quelques exemples démontrent l'impact de votre implication dans votre organisation provinciale. Merci beaucoup de continuer à nous soutenir!

Il est souvent très utile de fouiller dans notre passé afin de comprendre ce qui nous a permis de nous rendre où nous sommes.

Aujourd'hui, nous avons eu la chance de faire cet exercice. J'ai compris que l'attachement que nous avons à nos communautés, que notre volonté de mettre en commun nos ressources pour que tous puissent contribuer au développement de nos régions font partie des clés, des clés qui font en sorte que les groupements forestiers sont au centre du développement forestier depuis quarante ans.

Ces valeurs seront plus que nécessaires dans les prochaines années.

Pour certains, cela voudra dire de modifier la gouvernance de leur groupement, pour d'autres changer l'offre de services afin de mieux servir les membres et quoi d'autres? Je

sais que vous ne baisserez pas le régime devant cette tâche, vous l'avez déjà prouvé.

Une chose certaine, il nous faudra évoluer dans une nouvelle configuration, celle du « nouveau » régime forestier!

Bien qu'insécurisant de prime abord, nos conférenciers nous ont confirmé la position avantageuse des groupements forestiers dans cette reconfiguration.

À cet effet, je reprends les paroles du cher Churchill de notre récipiendaire du prix RESAM quand il disait : « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté. » Continuons à reprendre ses paroles et plus que jamais : « agissons comme s'il était impossible d'échouer. »

La prochaine année ne sera pas de tout repos ni pour vous, ni pour votre organisation provinciale. Il reste du travail à faire dans la mise en place de la procédure d'audit de la décision 19. Plusieurs autres décisions doivent être mises en œuvre telles que le programme de remboursement de taxes foncières ou la mécanique de fixation des taux. RESAM sera présent pour vous représenter. N'oublions pas non plus que nous devons amorcer la réflexion sur notre plan d'action.

Finalement, il sera très important que nous nous assurions que les budgets d'aménagement soient au rendez-vous! À cet effet, j'invite tous les candidats à l'élection à affirmer leur soutien à la forêt privée en assurant des budgets stables et suffisants et en respectant l'ensemble du cahier de décisions du Rendez-vous sur la forêt privée.

Le temps passe vraiment trop rapidement! Je terminerai ici mon allocution bien que je pourrais continuer si longtemps tellement votre contribution au développement du Québec est riche. Permettez-moi tout de même de remercier les groupements forestiers, les propriétaires de boisés, les groupes de travail et les employés de RESAM, les travailleurs en forêt ainsi que les partenaires de la forêt privée pour leur soutien au fil des ans. Merci beaucoup.

La prochaine année ne sera pas de tout repos ni pour vous, ni pour votre organisation provinciale. Il reste du travail à faire dans la mise en place de la procédure d'audit de la décision 19.

Finalement, il sera très important que nous nous assurions que les budgets d'aménagement soient au rendez-vous! À cet effet, j'invite tous les candidats à l'élection à affirmer leur soutien à la forêt privée en assurant des budgets stables et suffisants et en respectant l'ensemble du cahier de décisions du Rendez-vous sur la forêt privée.

